

Affaires indiennes.

FONDS DE DÉPOT DES SAUVAGES—*Fin.*

Etats auxiliaires.

Fonds des écoles des sauvages. (Compte 77.)

En compte avec le département des affaires indiennes.

DÉTAILS.	Dr.	Av.
	\$ cts.	\$ cts.
Balance, 30 juin 1892	43,905 52	
Intérêt sur capital placé		3,961 11
Remboursement		5 00
Part des \$19,000 votées par le parlement		2,979 82
<i>Appointements des missionnaires.</i>		
Rév. M. Mainville, Saint-Régis	203 32	
Rév. J. Tucker, Saint-François	140 00	
Rév. J. Jacob, Ile Walpole	400 00	
Rév. A. G. Smith, Muncey	400 00	
Rév. T. Quinn, Saint-François	235 00	
Rév. G. Giroux, Lorette	225 96	
Rév. N. V. Burtin, Caughnawaga	97 91	
<i>Divers.</i>		
Lédas Genest, institutrice à Bécancour, 3 mois	10 00	
Rébecca Dubois, do do 9 mois	30 00	
Don, institut de Mount-Elgin	750 00	
do asile de Wawanosh	329 00	
do asile de Shingwauk	108 00	
Assurance, institut de Mount-Elgin	30 00	
Fourniture d'école	7 75	
Transfert du crédit pour les écoles, de partie des dépenses pour inspection, combustible et fourniture d'école	1,574 02	
Balance		41,500 55
	48,446 48	48,446 48